



SÉANCE SPÉCIALE DU 19 FÉVRIER 2007 À 20 HEURES

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FÉVRIER 2007
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 5 FÉVRIER 2007
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 13 FÉVRIER 2007
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-33-2007 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 AFIN DE CRÉER LA ZONE C04-487 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE H04-425, D'AJOUTER CERTAINES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA ZONE C04-487 ET DE MODIFIER LES DISPOSITIONS APPLICABLES À L'ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE DE LA SORTIE 74
- 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENTS ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-33-2007 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 AFIN DE CRÉER LA ZONE C04-487 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE H04-425, D'AJOUTER CERTAINES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA ZONE C04-487 ET DE MODIFIER LES DISPOSITIONS APPLICABLES À L'ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE DE LA SORTIE 74* LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE

- 5.3 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-33-2007 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 AFIN DE CRÉER LA ZONE C04-487 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE H04-425, D'AJOUTER CERTAINES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA ZONE C04-487 ET DE MODIFIER LES DISPOSITIONS APPLICABLES À L'ENSEIGNE COMMUNAUTAIRE DE LA SORTIE 74*
- 5.4 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 932-01-2007 MODIFIANT L'ARTICLE 4.1 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 932-2006 RELATIF À L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2007
- 5.5 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 932-01-2007 MODIFIANT L'ARTICLE 4.1 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 932-2006 RELATIF À L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2007
- 5.6 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 878-08-2007 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 878-2003, TEL QU'AMENDÉ AFIN D'AJOUTER UNE CHARTE DE COULEURS POUR LE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DES BÂTIMENTS SITUÉS DANS LA ZONE D'INTÉRÊT PATRIMONIALE
- 5.7 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 934-2007 RELATIF À LA DATE DE LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MOIS DE SEPTEMBRE DE CHAQUE ANNÉE
- 5.8 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 934-2007 RELATIF À LA DATE DE LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MOIS DE SEPTEMBRE DE CHAQUE ANNÉE

6. RÈGLEMENTS

- 6.1 ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 877-03-2007 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 877-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AU CALCUL DE LA SUPERFICIE MINIMALE D'UN LOT ET AFIN D'AJOUTER UNE DISPOSITION RELATIVE À LA PROFONDEUR MINIMALE D'UN LOT SITUÉ À L'EXTRÉMITÉ D'UNE RUE EN CUL DE SAC

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 TRÉSORERIE

7.1 RENOUVELLEMENT DE LA MARGE DE CRÉDIT DE LA VILLE DE BROMONT POUR L'ANNÉE 2007

7.2 TRAVAUX PUBLICS

7.3 URBANISME

7.3.1 ACQUISITION D'UNE SERVITUDE D'ÉGOUT PLUVIAL TOUCHANT UNE PARTIE DU LOT 3 398 250, CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHEFFORD, RUE CHARLES-X

7.3.2 ACQUISITION D'UNE SERVITUDE D'ÉGOUT PLUVIAL TOUCHANT UNE PARTIE DU LOT 3 694 426, CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHEFFORD, RUE LOUIS-HÉBERT

7.3.3 ACQUISITION D'UNE SERVITUDE D'ÉGOUT PLUVIAL TOUCHANT UNE PARTIE DU LOT 3 857 015, CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHEFFORD, RUE LOUIS-HÉBERT

7.3.4 ACQUISITION D'UNE SERVITUDE D'ÉGOUT PLUVIAL TOUCHANT UNE PARTIE DU LOT 3 694 427, CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHEFFORD, RUE LOUIS-HÉBERT

7.3.5 ACHAT DES LOTS 3 694 425 ET 3 742 687, RUE DE SHEFFINGTON ET 3 742 872 POUR FINS DE PARC, CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHEFFORD

7.3.6 ACHAT DES LOTS 3 758 278 RUE DE LOUIS-HÉBERT ET 3 781 310 POUR FINS DE PARC, CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHEFFORD

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.5.1 PROGRAMME DU PACTE RURAL : DEMANDE D'APPUI POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE DE SAINT-VINCENT-FERRIER

7.5.2 PROGRAMME DU PACTE RURAL : DEMANDE D'APPUI POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE LA CHANTIGNOLE

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

8. DIVERS

8.1 TRANSPORT ADAPTÉ POUR PERSONNES HANDICAPÉES POUR L'ANNÉE 2007

8.2 PUBLICATION DU JOURNAL ICI MAINTENANT POUR L'ANNÉE 2007

8.3 NOMS DONNÉS À QUATRE (4) NOUVELLES RUES DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DU VAL DES IRLANDAIS

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

10.1 DÉPÔT D'UN AVIS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX RELATIVEMENT À UNE DEMANDE DE LICENCE OU DE PERMIS POUR LE RESTAURANT EAST SIDE MARIO'S

10.2 DÉPÔT D'UNE ORDONNANCE RECTIFIÉE DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

LA GREFFIÈRE ADJOINTE

CATHERINE NADEAU